

DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II
AUX PARTICIPANTS À L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE
DU CONSEIL PONTIFICAL POUR LA PASTORALE DES MIGRANTS ET DES PERSONNES EN
DÉPLACEMENTLundi 29 avril 2002

Vénérés frères dans l'épiscopat et dans le sacerdoce, Très chers frères et soeurs!

1. Je suis heureux de vous souhaiter une cordiale bienvenue à l'occasion de l'Assemblée plénière du Conseil pontifical pour les Migrants et les Personnes en Déplacement, qui a pour thème le monde de la mer. Je salue avec affection le Président de votre dicastère, Mgr Stephen Fumio Hamao, et je le remercie des paroles courtoises qu'il a voulu m'adresser au nom de toutes les personnes présentes. J'exprime à chacun ma vive gratitude pour le soin attentif et l'effort généreux avec lesquels vous vous faites l'intermédiaire, à travers votre activité quotidienne, de la sollicitude de l'Eglise envers ceux qui sont engagés dans ce domaine complexe de la mobilité humaine.

Saint Augustin écrit: "J'envisage les vastes plaines de la mer, elle m'épouvante; je l'admire mais je cherche celui qui l'a créée" (Homélie sur le Psaume 41, 7). Ces paroles synthétisent bien l'attitude du chrétien face à l'univers créé, ce grand don de Dieu à l'humanité, et en particulier devant la majesté et la beauté de la mer. Je suis certain que ces mêmes sentiments animent tous ceux qui, dans leur apostolat, s'attachent au vaste monde de l'émigration et du tourisme, pour qui la mer est un point de référence.

Il s'agit d'un milieu social très diversifié, où, en dépit de nombreux défis, ne manquent pas les opportunités d'évangélisation.

2. La croissance de la mobilité humaine et le processus de mondialisation ont fortement influé sur les flux migratoires et touristiques et sur l'activité des gens de la mer. Les occasions de rencontres se sont accrues. Toutefois, à côté d'avantages notables qui dérivent de ce phénomène, on constate également des effets négatifs, des séparations douloureuses et des situations complexes

et difficiles. Je pense, par exemple, aux marins obligés de vivre de longues périodes loin de leurs familles; aux rythmes de travail fatigants, interrompus seulement par de brèves escales dans les ports, auxquels sont soumis beaucoup de gens de la mer; aux nombreux émigrants qui sillonnent les mers et les océans à la recherche de meilleures conditions de vie et qui découvrent souvent une amère réalité, bien différente de celle diffusée par les médias.

On ne peut pas non plus oublier ces offres touristiques singulières qui proposent des "paradis artificiels", où sont exploitées, dans un but purement commercial, les populations et les cultures locales au service d'un tourisme qui, dans certains cas, ne respecte même pas les plus élémentaires des droits de l'homme des habitants du lieu.

3. Il est important de ne pas priver ceux qui appartiennent à la grande famille de la mer d'un soutien spirituel. Il faut leur offrir la chance de rencontrer Dieu et de découvrir en Lui le véritable sens de la vie. C'est le devoir des croyants de témoigner que les hommes et les femmes sont appelés à vivre partout une "nouvelle humanité", réconciliée avec Dieu (cf. *Ep* 2, 15).

A travers la présence d'agents pastoraux qualifiés, les touristes pourront apprécier davantage les vacances et les croisières, parce que ce ne seront pas seulement des voyages d'agrément. Il profiteront bien sûr de leur temps libre et d'un moment de repos mérité, mais ils seront en même temps aidés pour dialoguer avec les personnes et les civilisations avec lesquelles ils sont en contact, et pour consacrer du temps à la réflexion et à la prière. Il est également important de ne pas priver les migrants d'un accueil fraternel et d'une assistance religieuse adaptée, afin qu'ils se sentent compris dans leurs problèmes et bien accueillis dans des sociétés qui respectent leur identité culturelle. Les clandestins eux-mêmes, qui risquent leur vie à bord de navires de fortune, ne doivent pas être abandonnés à leur sort.

Dans tous les cas, il sera nécessaire d'assurer des conditions de travail plus justes et plus respectueuses des exigences individuelles et familiales et il faudra, dans le même temps, s'efforcer de proposer des occasions adéquates de cultiver leur foi et leur pratique religieuse. Cela requiert la mise en place d'une pastorale attentive aux différentes conditions d'existence, avec des formes de présence apostolique adaptées aux multiples besoins des personnes.

4. Votre Assemblée plénière entend mieux définir tous ces aspects, en ayant à l'esprit qu'une réalité humaine et sociale aussi complexe exige une approche globale. Les pasteurs devront sans cesse agir en collaboration et dans un esprit de communion fraternelle entre eux, pour affronter de façon efficace les grands défis que présente ce "chantier" missionnaire particulier.

Dans ce but, il s'avère utile de rappeler les règles déjà en vigueur, énoncées dans la Lettre apostolique *Stella maris* et dans l'Instruction *De pastorali migratorum cura*, dont une édition remise

à jour est en préparation, ainsi que dans les indications du document Orientations pour la pastorale du tourisme. Il ne faut pas non plus oublier le besoin urgent de bien former les fidèles laïcs, appelés à travailler dans ce domaine apostolique, ni de susciter une conscience renouvelée des communautés chrétiennes autour des problèmes de la mobilité humaine, par un travail d'information régulier.

Tout en souhaitant que votre assemblée plénière contribue à approfondir la compréhension de ces différentes situations sociales et pastorales, je vous encourage à soutenir toute initiative efficace pour l'évangélisation de ce secteur complexe.

Je confie les travaux de votre rencontre à la protection maternelle de Marie *Stella Maris*, à qui nous demandons de bien vouloir nous conduire jusqu'au havre d'un monde plus solidaire, plus fraternel et plus uni. Avec ces sentiments, je vous donne à tous et de tout coeur la Bénédiction apostolique.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana